

MOYEN-ÂGE

Compiègne et ses environs

INTRODUCTION

Capitale impériale, résidence royale, Commune, ville secourue par Jeanne d'Arc, autant d'incitations aux recherches médiévales. Depuis longtemps, ces dernières sont menées par de prestigieux historiens comme le chanoine E. Morel ou Louis Carolus-Barré. Aujourd'hui, de jeunes chercheurs, et de moins jeunes, se sont lancés dans l'aventure scientifique pour participer à cette œuvre commune qui vise à reconstituer notre passé médiéval. Le nombre des contributions et leur qualité suffisent à montrer que Compiègne et sa région constituent un objet d'étude particulièrement attractif, non seulement en raison de leur place dans le royaume de France et même au-delà mais aussi grâce à des sources abondantes et diversifiées, qui ne sont pas uniquement textuelles. La *Société Historique de Compiègne* n'est pas étrangère à cet intérêt des chercheurs et son rôle d'émulation n'est plus à prouver.

Christian CORVISIER nous livre une petite partie de sa thèse, à travers l'étude historique et monumentale de la grosse tour du roi. Père de Philippe Auguste, Louis VII fait édifier une nouvelle résidence fortifiée à Compiègne, avant 1150, hors les murs du palais carolingien (dans quel état était-il ?) et près du pont. Cette façon d'affirmer la puissance royale se manifeste également par la forme de la tour qui annonce les donjons circulaires philippiens.

Ce réaménagement de l'espace castral royal à Compiègne, qui s'accompagne d'un transfert topographique, précède de peu les grands changements que seront la réforme de l'abbaye Saint-Corneille par Suger, en 1150, et l'octroi de la charte de Commune, en 1153. La construction de ce nouveau château est donc l'un des aspects du rééquilibrage des forces socio-politiques dans cette petite ville située, encore à cette époque, à la frontière du domaine capétien.

Extrait d'un excellent mémoire de maîtrise (Université de Picardie), l'article de Reinald CORBEAU est une lecture archéologique des sources écrites, essentiellement des archives municipales, qui s'attache à décrire les fortifications urbaines, leur gestion et leur évolution.

L'impressionnant dispositif fortifié de Compiègne est parfaitement mis en lumière par l'énumération précise et détaillée des trente-neuf tours, des vastes fossés probablement secs sur une bonne partie de leur tracé, des neuf portes et des quatre poternes, éléments à la fois stratégiques et symboliques.

Cet article montre bien le côté pragmatique des administrateurs de la ville qui savent prendre en compte à la fois le coût financier et la nécessité politique. Ainsi, le manque d'entretien du X^{IV}e siècle, à un moment où Compiègne est épargnée, contraste-t-il avec l'effort de modernisation du début du X^Ve siècle, sous la menace des atteintes guerrières.

Parmi les nouveautés, Reinald CORBEAU a su repérer la mise en place précoce des boulevards protégeant l'accès aux portes, qui dénote, entre autres, d'une volonté d'adaptation aux nouvelles technologies de siège.

Issu d'un remarquable mémoire de maîtrise (Université de Picardie), l'imposant article de Jérôme RANDIER scrute les mécanismes et les hommes du gouvernement de Compiègne dans la seconde moitié du X^Ve siècle, période d'une lente, tardive et difficile reconstruction après les troubles de la Grande Dépression de la fin du Moyen Âge.

Cette approche à la fois institutionnelle et sociologique s'appuie, en particulier, sur une étude systématique des registres de délibération de la ville et montre que la machine gouvernementale municipale fonctionne convenablement, grâce à des hommes compétents qui disposent d'institutions fiables.

A partir du X^{IV}e siècle, Compiègne est une "bonne ville" bénéficiant d'une réelle autonomie municipale et exerçant une fonction militaire, un rôle administratif pour le plat pays, en particulier dans le domaine judiciaire, un certain pouvoir économique, en perte de vitesse toutefois, et, enfin, une attraction religieuse par le biais de sa prestigieuse abbaye Saint-Corneille.

Après 1450, alors que les troubles persistent encore assez longtemps, Compiègne, meurtrie par les combats, a perdu deux atouts : sa place dans le commerce international du vin et son rôle de résidence princière. La reconstruction s'effectue donc péniblement, dans un contexte de changement des données socio-économiques qui aboutit à un renouvellement, au moins partiel, des classes dirigeantes. En effet, la "bonne ville" profite de son insertion dans le système monarchique pour valoriser son rôle fiscal et réaffirmer sa fonction judiciaire. Ainsi, les gens de justice et les officiers royaux remplacent, en partie, l'ancien patriciat des marchands de vin et concurrencent les autres marchands, surtout merciers, à la tête de la ville.

Face à des assemblées générales des habitants "de moins en moins fréquentes et de moins en moins fréquentées", le conseil de la ville accapare les rênes du pouvoir municipal en regroupant, autour des gouverneurs en charge, les principaux notables de la ville. Ses compétences administratives, vastes, sont centrées sur la gestion des biens communs et la défense urbaine. Dès le début de la période considérée, la nouvelle élite des gens de justice est bien installée aux commandes de la ville et partage le pouvoir avec le groupe supérieur des marchands, en excluant pratiquement l'aristocratie des gens de métier. A la fin du siècle, le nombre des gens de justice et des offi-

ciers royaux s'accroît pour, finalement, dépasser celui de l'élite marchande, même si le mouvement est moins fort que dans d'autres villes, comme Reims. Le résultat de la politique d'affirmation municipale est "marquée dans la pierre" par la construction du nouvel hôtel-de-ville à partir de 1500, même si la longue durée du chantier, pendant plus de treize ans, montre que la reconstruction économique, lente et difficile, a du mal à produire ses effets financiers.

Ainsi, la progression du pouvoir royal n'a pas annihilé les formes de gouvernement local. Jérôme RANDIER va même plus loin en montrant l'accaparement du pouvoir municipal par des techniciens ou, du moins, des hommes rompus à la gestion des affaires. Pour lui, c'est un modèle de référence de gouvernement que l'Etat ne tardera pas à imiter.

Jean-Claude BRAULT nous offre une petite partie d'un travail de fond sur les armoiries de Compiègne, sujet encore neuf. L'origine du blason reste peu claire et l'auteur, fort justement, indique que l'attribution du don à Philippe Auguste n'est pas corroborée par les textes, malgré une tradition tenace qui remonte au moins au XVe siècle.

Cette première recherche est donc un encouragement pour poursuivre une enquête qui devra déboucher sur la forme d'intégration de la ville de Compiègne dans une royauté qui ne cesse de s'affirmer à partir du XIIIe siècle. Le blason est un moyen de reconnaissance de la ville qui précise aussi les liens entretenus avec le pouvoir monarchique central. Nous sommes au cœur du débat entre autonomie communale et mouvement des "bonnes villes".

Anne-Marie BOCQUILLON nous offre une partie importante et originale de sa thèse sur *le roi en ses forêts (XIIIe-XVIe siècles)*, soutenue brillamment en 2000 sous la direction du Professeur Robert FOSSIER (Université de Paris I).

Les droits d'usage présentent de multiples facettes. Un aspect socio-économique, tout d'abord, car prendre du bois ou faire paître les bestiaux peuvent être primordiaux dans la survie d'une communauté villageoise ou dans l'économie d'un monastère. Un aspect politique, ensuite, puisque ces droits sont un élément essentiel des relations entre les propriétaires, en l'occurrence ici les rois, et les populations riveraines des forêts. Un aspect juridique, aussi, qui se marque par la mise en place d'une réglementation de plus en plus stricte et détaillée. Un aspect écologique, enfin, qui se ressent à travers la volonté royale de gérer sur le long terme le capital forestier.

C'est également l'histoire d'un accaparement royal sur toutes les ressources forestières qui s'accompagne d'une volonté de préserver le domaine forestier, comme le montrent les restrictions des droits d'usage, dans l'espace et dans le temps, ainsi que les enquêtes et les réformations, avec la création d'une maîtrise des Eaux et Forêts.

Outre ces questions fondamentales, l'auteur définit avec une grande rigueur les composantes de ces droits d'usage en apportant d'utiles précisions sur le sens de certaines expressions, comme "bois de feu", "mort bois" ou encore "herbergement". C'est également un habile moyen pour évoquer quelques aspects de la vie quotidienne dans cette grande forêt de Cuise.

A travers ce sujet essentiel, on voit vivre et travailler une grande quantité de personnes dans et aux abords de ces massifs forestiers. On est, en particulier, frappé par le nombre d'établissements religieux usagers.

Aurélien GNAT présente une synthèse nourrie de son excellent mémoire de maîtrise (1999-2000), dirigé par Cl. MABIRE LA CAILLE, Maître de Conférences à l'Université de Paris I.

Son approche pluridisciplinaire du terroir de Ressons-sur-Matz s'appuie à la fois sur les textes, les vestiges monumentaux, les découvertes archéologiques et les recherches de microtoponymie. Les résultats obtenus sont livrés à travers un discours détaillé, voire pointilliste, soutenu par une cartographie exemplaire.

La haute vallée du Matz constitue un terroir ancien qui est à la fois une zone de passage, au moins secondaire, et une zone de frontière, au moins temporaire entre le comté de Vermandois et le domaine royal. C'est un terroir au relief accidenté, couloir soigneusement évité par la voie antique mais qui a attiré les hommes dès le haut Moyen Age.

L'auteur étudie avec précision l'évolution topographique du bourg de Ressons, en marquant bien le déplacement du centre de gravité, en relation avec l'installation de la motte castrale. Si Ressons, au sud, est un centre de pouvoir laïque ancien, l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne est solidement installée au nord, autour de la seigneurie de Roye-sur-Matz, à la suite d'une donation du roi Charles le Chauve dès 877.

Sandrine PITTEMAN s'est penchée avec passion sur l'architecture d'une église importante du Valois, Saint-Pierre de Verberie. Située dans un lieu éminemment politique, ancien fisc royal, cette église, certainement d'implantation précoce, fut peut-être, à l'origine, la chapelle du palais carolingien. L'analyse des vestiges actuels montre un édifice complexe associant des éléments de la fin du XIIe et du XIIIe siècles à des constructions de l'extrême fin du Moyen Age. Les nombreuses comparaisons effectuées, tant dans le domaine de l'art roman que dans celui de l'art gothique rayonnant puis flamboyant, constituent un vibrant plaidoyer pour une étude d'envergure de ce monument encore trop mal connu.

Pierre MOGLIA évoque la destinée remarquable d'un chanoine de la collégiale Sainte-Marie, saint Ezelin, qui affirma ses convictions religieuses dans le climat de la pré-réforme grégorienne et occupa des charges stratégiques dans l'Eglise, comme celle de légat pontifical en Espagne.

Enfin, Vincent LEGROS présente une petite partie de sa grande enquête doctorale (Université de Picardie) sur l'objet métallique. Cette étude novatrice s'appuie sur un corpus dont la constitution même est une œuvre : le dessin, la description, l'identification, le classement raisonné de centaines d'objets.

A travers l'exemple des collections du musée Vivenel, ce jeune chercheur prouve que l'objet métallique est une source, au même titre qu'une charte ou qu'une chronique, dans le vaste et fondamental domaine de la culture matérielle. Les clefs, les pointes de flèche, les couteaux, les boucles... témoignent à la fois des connaissances techniques de la société qui les a conçus et du quotidien des hommes qui les ont utilisés.

Ce prestigieux volume montre tout l'intérêt d'une recherche universitaire impliquée dans le cadre régional et soutenue par des associations d'érudits de renom, comme la *Société Historique de Compiègne*. Il encourage les futures recherches, qui auront toujours la possibilité de puiser leurs sources à la fois dans une documentation écrite abondante et dans un patrimoine riche, diversifié et heureusement préservé, sans parler des fouilles archéologiques qui participent grandement au renouvellement des connaissances acquises. L'absence de toute étude sur l'abbaye Saint-Corneille n'a pas été volontaire mais elle permet d'annoncer la prochaine rencontre scientifique, en 2004, autour de ce prestigieux établissement qui, en son temps, a fait la renommée de Compiègne.

Philippe RACINET
Université de Picardie
